

European Humanitarian Forum

Forum humanitaire européen



21-23
MAR
2022



Déclaration de la Commission européenne et de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, co-organisatrices du Forum

1. L'Union européenne (UE) et ses États membres constituent depuis des décennies l'un des plus importants bailleurs internationaux en faveur de l'action humanitaire. Toutefois, l'aide humanitaire fait face à un nombre sans précédent de défis. Face à cette situation, la Commission européenne et la présidence française du Conseil de l'UE ont organisé conjointement le premier Forum humanitaire européen, qui s'est déroulé à Bruxelles du 21 au 23 mars 2022. Le Forum, qui a réuni des acteurs très divers issus du monde humanitaire et d'autres secteurs, notamment l'UE et ses États membres, des bailleurs majeurs, des signataires de l'Appel à l'action humanitaire, des pays touchés par des crises et des organisations humanitaires partenaires, a permis d'apporter une perspective européenne sur l'avenir de l'action humanitaire.

2. Le Forum s'est déroulé dans le contexte de l'agression militaire russe contre l'Ukraine, à l'origine d'une situation humanitaire désastreuse dans le pays et de vastes mouvements de personnes déplacées, tant à l'intérieur de l'Ukraine que vers les pays voisins. La guerre a des conséquences très inquiétantes sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle mondiale. À cet égard, la Commission européenne et la présidence française du Conseil de l'UE ont souligné que les hostilités devaient cesser immédiatement et de toute urgence, que le droit international humanitaire devait être strictement respecté, en particulier concernant la protection des populations et des infrastructures civiles, de même que la nécessité de garantir de façon urgente un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave à toutes les personnes qui en avaient besoin en Ukraine.

3. Le Forum a souligné que les besoins humanitaires atteignaient un niveau inédit : selon les Nations Unies, près de 300 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire dans le monde en 2022, en tenant également compte des conséquences de la guerre en Ukraine. Il a mis en exergue les effets majeurs du changement climatique et de la résurgence des conflits armés internationaux, exacerbés par la pandémie de COVID-19, qui accroissent de façon importante les besoins humanitaires. Le Forum a mis en évidence le décalage de plus en plus marqué entre les besoins humanitaires et les ressources disponibles dans le monde, ainsi que les difficultés rencontrées par les organisations humanitaires sur le terrain. Les normes et les principes fondamentaux sont en effet remis en question d'une façon rarement observée par le passé, rendant la fourniture de l'aide plus difficile et plus dangereuse. Le Forum a souligné la nécessité pour la communauté internationale de mieux répondre aux besoins croissants et de promouvoir le respect du droit international humanitaire.

4. Le Forum a insisté sur la contribution importante que l'UE et ses États membres, aux côtés de leurs partenaires humanitaires, apportent à l'action humanitaire. Il a recherché des

solutions pour rendre cette action encore plus efficace, en s'appuyant sur la « Communication de la Commission européenne sur l'action humanitaire de l'UE : nouveaux défis, mêmes principes », sur les conclusions du Conseil y afférentes et sur la résolution du Parlement européen sur de nouvelles orientations pour l'action humanitaire de l'Union. Le Forum a également réaffirmé l'Appel à l'action humanitaire, lancé conjointement par la France et l'Allemagne en septembre 2019, et a exprimé le souhait de voir d'autres partenaires le rejoindre.

Espace humanitaire menacé : garantir un environnement plus propice à l'action humanitaire

5. Les participants au Forum ont pris acte avec beaucoup d'inquiétude de la fréquence des attaques commises contre les populations et les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux et les écoles, ainsi que contre le personnel humanitaire, parfois à dessein, dans le cadre de plusieurs conflits en cours, et ils ont souligné le caractère central et universel du droit international humanitaire. Face à ces défis, les participants se sont engagés à soutenir le respect du droit international humanitaire, la défense de l'éducation contre toute attaque ainsi que la sécurité et la protection du personnel humanitaire, et à promouvoir l'Appel à l'action humanitaire. Dans le cadre de ces efforts, la Commission européenne est déterminée à contribuer au renforcement du suivi du respect du droit international humanitaire, de façon globale et exhaustive, dans le respect de la neutralité des acteurs humanitaires. Les participants ont également encouragé les États à élaborer des plans nationaux en matière de droit international humanitaire afin de former une variété d'acteurs.

Obtenir de meilleurs résultats, tirer parti de l'innovation et renforcer les capacités locales et internationales

6. Il a été noté lors du Forum que des efforts constants étaient nécessaires pour faire en sorte que l'aide soit fournie de façon effective et efficace. Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été ressentis dans le domaine humanitaire, rappelant ainsi la nécessité d'adopter une approche actualisée de la logistique humanitaire. Les participants ont réaffirmé la nécessité d'exploiter les capacités numériques pour créer davantage d'occasions de travailler ensemble et de partager les données, ainsi que de veiller à ce que l'aide soit acheminée, stockée et livrée de façon plus écologique.

7. Dans ce contexte, le Forum a confirmé qu'il était nécessaire de développer davantage la Capacité européenne de réponse humanitaire, en mettant en place des équipes prêtes à intervenir en cas d'urgence et des réserves de matériel de secours d'urgence dans des régions à risque dans le monde entier, et d'apporter un soutien logistique aux opérations sous la forme d'un pont aérien humanitaire renforcé de l'UE (ou, le cas échéant, d'un pont humanitaire terrestre). La Capacité européenne de réponse humanitaire permettra à la Commission européenne d'intervenir directement pour combler des lacunes majeures concernant la fourniture de l'assistance humanitaire, en complément des instruments existants, dans le plein respect des principes humanitaires et grâce à une approche en Équipe Europe permettant de démontrer plus efficacement la solidarité européenne.

8. Les participants ont réaffirmé qu'il était extrêmement important de tenir compte systématiquement du nexus humanitaire - développement - paix afin de faire le lien entre interventions à court terme et solutions durables à long terme dans les contextes de fragilité et de conflit, ainsi que de traiter les causes structurelles des conflits et des crises prolongées. Le Forum a souligné qu'il était essentiel, dans le cadre de ce nexus, d'accorder une importance particulière à l'éducation pour répondre aux besoins des enfants, composante fondamentale des sociétés tournées vers l'avenir.

9. Le Forum a donné la parole aux représentants d'organisations humanitaires locales, en première ligne pour répondre aux crises. Davantage d'efforts doivent être consacrés au renforcement des capacités locales afin de fournir une assistance rapide, efficace et de qualité aux personnes qui en ont besoin. Ces échanges contribueront utilement à la mise en œuvre de l'une des actions annoncées dans la Communication sur l'action humanitaire, qui est d'élaborer « des orientations sur la promotion de partenariats d'égal à égal avec les intervenants locaux ». Une procédure de consultation sera lancée dans les semaines à venir, associant divers acteurs, afin de mettre au point ces futures orientations à partir des échanges du Forum.

Élargir la base de ressources pour l'action humanitaire et utiliser les ressources de manière efficace

10. Le Forum a pris acte de l'écart considérable entre les besoins de financement pour l'action humanitaire et les ressources disponibles. D'après les Nations Unies et d'autres organisations partenaires, plus de 40 milliards d'euros seront nécessaires pour aider les personnes les plus vulnérables pour la seule année 2022. Dans le même temps, les ressources pour l'action humanitaire demeurent insuffisantes, avec un nombre restreint de donateurs couvrant la quasi-totalité des financements. Cette situation n'est pas tenable. Les participants au Forum ont pris note de l'augmentation récente des financements humanitaires de certains donateurs, mais ont également souligné la nécessité d'intensifier les efforts pour répartir de manière plus large et plus équitable la responsabilité des financements humanitaires, dans le respect des capacités respectives. Les donateurs qui ont participé au Forum sont convenus de renforcer leurs relations avec de nouveaux donateurs émergents, y compris ceux qui ne participent encore que très peu à l'effort humanitaire mondial.

Tout en insistant sur la nécessité d'une base de ressources plus large pour l'action humanitaire, le Forum a également souligné que des efforts durables étaient nécessaires pour renforcer l'efficacité et l'efficience de la réponse humanitaire, y compris grâce à des financements innovants et flexibles et des partenariats pluriannuels, comme cela est notamment demandé dans le cadre du Pacte relatif au financement de l'action humanitaire (*Grand Bargain*).

L'action humanitaire face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement

11. Le Forum a reconnu que le changement climatique et la dégradation de l'environnement créaient des besoins humanitaires supplémentaires. Outre la fréquence et la gravité croissantes des catastrophes naturelles, le changement climatique augmente les conflits et

les déplacements de populations. Des stratégies d'anticipation pourraient permettre de renforcer la résilience des populations vulnérables face au changement climatique et de réduire les besoins humanitaires à long terme. Protéger les populations en amont des perturbations permet une approche plus digne et plus efficace de la gestion des conséquences humanitaires du changement climatique.

12. À cet effet, la Charte des organisations humanitaires sur le climat et l'environnement, lancée par le Comité international de la Croix-Rouge et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et la Déclaration d'engagement des organisations humanitaires sur le climat ont été présentées au Forum. Les exigences minimales de l'UE en matière environnementale pour les partenaires humanitaires et la Déclaration des bailleurs de l'aide humanitaire sur le climat et l'environnement complètent cette approche en favorisant une réponse humanitaire qui prévient, prépare et anticipe les défis climatiques et environnementaux, et leur apporte une réponse.

13. Le Forum humanitaire européen constituera un rendez-vous annuel du calendrier humanitaire, offrant une plateforme à l'ensemble des donateurs et des partenaires pour traiter des questions humanitaires, ainsi que des solutions et des actions à mener. La deuxième édition sera organisée conjointement par la Commission européenne et la présidence suédoise du Conseil de l'UE et aura lieu à Bruxelles au premier semestre 2023.
